

Astrida, le 2 Novembre 1951.- *12*

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2873 /C.A.C.

Objet:

Virement compte
n°870/Sitoconil.

ASTRIDA



Monsieur,

Suite à votre lettre du 13 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la B.C.B. Usumbura a reçu l'ordre de virer à votre compte n°870/Sitoconil la somme de II.453,- frs pour paiement de votre facture N°3224/10/51 du 13/10/51 et la prime de notre véhicule Police 50.990.

En même temps, je vous demande d'assurer omnium à la date de ce jour la motocyclette A.J.S. dont l'assurance a été suspendue à partir du 1er août 1951.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Comptable des C.A.C.,
A. STRIJBOS,

Assurance Lejeune
Agence de

COSTERMANSVILLE.